# Chambagri . ACTION, BIO

#### Pôle Viticulture-Œnologie

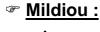


#### Spécial AGROBIOLOGIE



**N**° 5

07 mai 2010



Aucune intervention ne se justifie à l'heure actuelle!

Les fortes pluies récentes ont été contaminatrices, mais les éventuels foyers primaires ne sortiront pas avant le milieu de la semaine prochaine. L'observation attentive sera essentielle à partir de mercredi 12.

Si vous devez positionner un traitement oïdium à ce moment là, il pourra être nécessaire d'ajouter une spécialité cuprique, sur les parcelles touchées.

L'évolution des conditions météorologiques, sur la fin de semaine prochaine, sera déterminante.

#### Oïdium:

A l'exception des Merlot, Cabernets, Marselan et Cot, la protection est nécessaire dès que l'état des parcelles permettra de l'appliquer. Préférer le soufre mouillable (la luminosité restera faible, les températures plutôt basses, quelques précipitations seront encore possibles).

Les parcelles sans antécédent, ayant déjà fait l'objet de 2 traitements, peuvent attendre de meilleures conditions.

### Brèves (rappel)

#### Aides Bio : dernier délai !



Que ce soit pour la conversion ou le maintien (sauf recours au crédit d'impôt), la déclaration des surfaces en Agriculture Biologique, est à faire au travers d'un dossier PAC, qui permet également aux nouveaux engagés de demander la MAE CAB.

Vous avez jusqu'au 17 mai. La Chambre d'Agriculture peut vous apporter son concours. Contact: 04 68 11 79 79.

## Retrouvez toutes nos informations sur <u>www.aude.chambagri.fr</u> Vos Conseillers Bio

Eric LE HO 06 74 09 41 61 eric.leho@aude.chambagri.fr Céline FORGET (Ouest du département) 06 84 54 64 91 celine.forget@aude.chambagri.fr